
Délégation "Enjeux du développement durable"

25 novembre 2010



Contribution de Jean-Charles ABBÉ

"Un peu d'impertinence, au-delà des propos convenus"... deux exemples à méditer pour le développement durable

Le granit et les poires : pour une taxe à la valeur humaine ajoutée

Partons de deux exemples.

Le premier fait référence aux aménagements qui ont fleuri dans nos villages et cités ; toutes les places, les trottoirs ont été refaits avec des pavés, des bordures en granit. Candidement, vivant dans un pays au socle granitique et constatant l'usage millénaire de cette pierre dans la région, personne ne se pose la question de la provenance de ces nouveaux parements ; "de Chine", répond invariablement le paveur... La même question auprès du couvreur occupé à poser les ardoises sur le toit de la salle des fêtes du village, mènera à la même réponse. "La mondialisation, mon pauvre monsieur"...

Le second exemple repose sur deux témoignages diffusés au 20h de France 2 récemment consacrés à un producteur de poires. Dans le premier reportage, l'agriculteur, un homme dans la force de l'âge, en pleurs, au milieu de son verger de poiriers, se lamentait : "et pourtant, regardez moi ça si elles sont belles mes poires, mais je n'arrive pas à les vendre".

Le reportage suivant, décalé d'une quinzaine de jours, montrait le même homme, tout aussi désespéré : il regardait la pelle mécanique qui arrachait l'ensemble de sa plantation. Spectacle affligeant et cruel ! Dans le même temps, de magnifiques poires sont présentées sur les étals dans les grandes surfaces, bien calibrées, bien dorées, disposées dans des aumônières en papier blanc ? De Chine ! (les pommes proviennent d'Argentine, du Chili, et .. de France).

Hors le pays d'origine, on voit mal le rapprochement entre le granit et les poires. Il en existe trois. Le premier est une basique question de prix et d'ordinateur : la consultation des réponses aux appels d'offres a, logiquement, rendu le verdict du "mieux disant" à la base de la justification de la commande ; le second est que les différences de prix sont essentiellement dues aux différences du prix de revient de la main d'œuvre

(rétribution et protection sociale des travailleurs) ; le troisième est une pollution importante et une consommation énergétique dues aux longs transports.

Dans les deux cas, il est clair que personne n'a pris en considération l'aspect humain - ces achats ont soustrait du travail à des entreprises locales, entraînant leur fermeture avec la disparition d'emploi – et l'impact écologique, notamment celui occasionné par le transport. Le verdict du mieux offrant repose sur la double facette de la qualité du matériau et du prix. Pourquoi la qualité ne ferait elle pas intervenir les paramètres humains et écologiques ? On aboutit à une double notion de taxe humaine à la valeur ajoutée et de taxe écologique. On retrouve là des analogies avec les notions attachées au commerce équitable, pour peu que le cacao en provenance d'Afrique ne provienne pas de terres agricoles achetées par... les chinois !

Impertinent ?

Apaiser la société : pour des valeurs humanistes... durables

À quoi bon se flageller pour réduire de quelques grammes nos émissions de CO₂ (quand les BRIC*, dans le même temps vont les augmenter par tonnes) si, par ailleurs, la vie quotidienne n'est constituée que de tracasseries avec les voisins, d'insécurité, de mauvaise ambiance au boulot, de précarité, de chômage, etc ...

Deux reportages récents à la télévision alimentent la réflexion sur "l'absolue priorité des aspects sociétaux" :

- vendredi 19 novembre : un reportage sur le trafic de drogue dans une banlieue de Seine Saint Denis et la déclaration du responsable de l'office HLM du secteur : "8% des cages d'escaliers nous sont interdites"
- samedi 20 novembre : un enfant tué dans un quartier de Marseille au cours d'une attaque à l'arme lourde (des kalachnikovs). Réaction immédiate du maire : la demande de renforts de police !

Hélas, on pourrait allonger cette liste ... On pourrait, ou devrait, aussi adjoindre une liste de choses qui vont bien, de gestes de solidarité. Malheureusement, les faits se rapportant à la première polluent la vie et font la une de la presse tandis que ceux relevant de la deuxième, s'opèrent dans la discrétion.

Sur la base de ces observations, je suggérerais que la première partie de la réflexion sur le thème des enjeux du développement durable ait pour thème : ***Pour une Société apaisée et riche de ses valeurs.***

C'est sûrement ringard aux yeux de beaucoup et pourtant défendre la culture, les valeurs humanistes qui sont le fondement même de notre patrimoine ne doit faire l'objet d'aucun accommodement, d'aucune compromission. La laïcité, le droit à l'emploi, l'expression démocratique, le respect de la femme et plus généralement d'autrui, l'organisation du territoire, l'urbanisation et l'urbanisme, la considération du travail scellent le type de société que nous souhaiterions pour les générations futures. Notre force dans le monde, aujourd'hui et plus encore demain, n'est pas et ne sera pas économique mais elle résidera dans notre capacité à faire prévaloir les valeurs auxquelles nous adhérons et qu'il s'agit d'affirmer haut et fort (Charte des droits fondamentaux de l'UE).

Je ne voudrais pas reprendre des argumentations évoquées dans une précédente contribution, mais il me paraît indispensable d'obtenir des informations aussi précises que possible sur les projections à l'échéance de 2030 relatives à la densité de la population, à l'évolution de la pyramide des âges, à la composition sociétale, laquelle sera très certainement marquée par un accroissement important de l'immigration, notamment originaire du Maghreb (et de l'Afrique sub-saharienne) et de religion musulmane. Dans un pays qui se veut laïque, ce facteur religieux ne devrait pas être évoqué mais est il impossible de l'ignorer, en évitant l'écueil de le traduire en terme de "guerre de religions", mais simplement parce que les pratiques religieuses de cette population impactent fortement les comportements. Un autre aspect qui ne peut être ignoré est celui de l'expression démocratique de cette population.

La seconde partie de la réflexion pourrait porter sur les thèmes qui constituent l'essentiel du document qui nous a été soumis par les animateurs de la délégation, partie intégrante du plan climat : ***pour un environnement maîtrisé et responsable***. Néanmoins notre réflexion doit savoir prendre de la hauteur par rapport aux orientations du SNDD déjà reprises dans 36 000 agendas 21 communaux, 26 régionaux et 100 départementaux, fondements d'une nouvelle société, souvent très contraignantes par certains aspects et qui a pu être qualifiée d'autoritarisme vert. Dans la mesure du possible, nos remarques et suggestions devraient être concrètes et porter un sceau local. C'est, par exemple, le cas des suggestions faites en matière d'énergie par M. Dialinas ; d'autres ont été mentionnées dans diverses contributions. On ne fera pas beaucoup progresser le schmilblick en recommandant le développement du photovoltaïque, une notion maintenant bien ancrée dans l'opinion publique (souvent à des fins financières plutôt qu'énergétiques), même si la composition de certains des panneaux utilisés n'est pas sans soulever des problèmes pointus de recyclage et si l'approvisionnement en matière première pour les réaliser n'est pas garantie sur une vaste échelle.

La dernière partie devrait naturellement aborder la **dimension économique** telle que présentée dans le document de travail soumis à la délégation, en étant attentif au fait que notre société a besoin de se développer ne serait ce que pour créer de l'emploi ; développement durable ne doit pas être antinomique de croissance.

* BRIC : sigle désignant le groupe Brésil - Russie - Inde - Chine